

DIANE FRANCIS

**MAÎTRES
CHANTEURS
CHEZ NOUS !**

v

Le Canada en otage

ADAPTATION FRANÇAISE
HÉLÈNE THIBAUT

Conclusion

Le séparatisme québécois n'est pas la lutte légitime d'un peuple à disposer de lui-même. C'est une conspiration, alimentée par un courant raciste, qui méprise les droits de la personne, le franc-jeu, l'économie québécoise et la démocratie. Le noyau dur des séparatistes doit être traité pour ce qu'il est : une élite sans scrupules.

Grâce à leurs aptitudes intellectuelles et à leur détermination, les séparatistes contrôlent les médias francophones du Québec et la vie politique canadienne. Pendant plus de trois décennies, des Premiers ministres d'origine québécoise, à Ottawa, les ont laissés dominer la scène canadienne, sans jamais vraiment les remettre à leur place.

L'incapacité des fédéralistes à comprendre l'adversaire et à déjouer ses tactiques a contribué au succès des séparatistes. La complaisance et l'opportunisme politique des trois Premiers ministres du Canada d'origine québécoise ont permis aux séparatistes de faire fi de la Constitution canadienne.

La majorité des Canadiens anglais sont encore dans l'ignorance de ce qui se trame, et ne se rendent pas compte de l'étendue des méfaits commis par les séparatistes. Les séparatistes trichent. Ils mentent. Ils dissimulent des faits. Ils pratiquent le révisionnisme historique. Ils retirent leurs droits à des milliers d'électeurs. Ils commettent des fraudes électorales, puis maquillent leurs forfaits. Ils infiltrent l'armée canadienne. Depuis plus de trois décennies, ils dépouillent les Québécois anglophones et allophones de leurs droits civils. Ils poussent délibérément des anglophones à quitter le Québec. Ils proclament des lois qui légalisent la discrimination dans l'emploi et dans l'éducation. Ils ruinent l'économie de Montréal. Ils transgressent des traités internationaux signés par le Canada et, ce faisant, nuisent à la réputation de notre pays à l'étranger. Tout cela a coûté très cher à chaque citoyen canadien, en faisant grimper les taux d'intérêts et en affectant les emprunts gouvernementaux.

En juin 1996, Lucien Bouchard s'est rendu une fois de plus à New York pour tenter de convaincre les Américains d'investir au Québec. Mais il n'a réussi qu'à les en éloigner davantage, en prétendant que la séparation du Québec était inéluctable. Il leur a dit que la future république du Québec resterait ouverte aux affaires et protégerait les droits des minorités. Il a même ajouté que, compte tenu de l'actuel marasme économique de Montréal, la situation était propice pour les amateurs d'aubaines.

Marie-Josée Drouin, du *Financial Post* et membre associée du *Hudson Institute Inc.*, se trouve être l'épouse de l'un des citoyens les plus riches des États-Unis, Henry Kravis. Le 5 juin 1996, elle écrivait dans sa chronique que le Premier ministre du Québec n'arriverait pas à leurrer les investisseurs avisés :

« Lucien Bouchard a convié les hommes d'affaires américains à profiter de l'accalmie

économique des deux ou trois prochaines années pour accroître leurs investissements au Québec. Avec leur aide, il serait en mesure de stabiliser l'économie de la province, panser les plaies de Montréal et affermir la cause du séparatisme. Allez savoir pourquoi, les hommes d'affaires américains ne font pas la queue pour lui rendre ce service ! »

Quant à la promesse de Lucien Bouchard de respecter les droits des minorités, Marie-Josée Drouin fait remarquer que :

« Le gouvernement québécois a annoncé que les prêts aux étudiants universitaires de premier cycle, fréquentant une université à l'extérieur du Québec, seraient réservés uniquement aux candidats inscrits dans une université francophone. »

À l'évidence, les séparatistes continuent de s'en sortir impunément, comme ils ont réussi à le faire depuis des années. Que fait le gouvernement fédéral pendant ce temps-là ?

Le ministre de la Justice aurait dû désavouer la Loi 22 en 1974, puis la Loi 101 en 1977, et toutes les lois discriminatoires subséquentes proclamées par le Parti libéral du Québec et par le Parti québécois. Plus récemment, les avocats de ce même ministère auraient dû prêter main forte à Stephen Scott et à Guy Bertrand, dès 1995, dans leurs poursuites légales contre le projet séparatiste de proclamation unilatérale d'indépendance, c'est-à-dire avant même que ce projet ne gagne la moindre crédibilité.

Après le référendum, Ottawa aurait dû enquêter pour savoir si des accusations de sédition devaient être portées contre des membres du Parti québécois pour avoir envoyé le fameux communiqué aux membres des Forces armées canadiennes, cantonnés au Québec. Ottawa aurait dû également étudier la possibilité de poursuivre Jacques Parizeau sous une accusation de propagande haineuse pour son discours raciste, le soir du référendum. Les plus hautes autorités du ministère de la Défense auraient dû faire un grand nettoyage dans l'armée, de façon à se débarrasser des séparatistes et à déterminer s'il y avait effectivement eu tentative de prendre le contrôle d'une partie de l'armée, advenant une victoire du Oui.

Au lieu de cela, en mars 1996, les libéraux ont accepté, à contrecœur, de donner mandat à un comité du Parlement d'enquêter sur cette affaire de sédition. Trois mois plus tard, les libéraux se sont joints aux séparatistes pour mettre un terme aux audiences de ce comité. Pourquoi ?

La Presse Canadienne rapporte à ce sujet :

« Les réformistes du comité voulaient obtenir le témoignage des hautes autorités de l'armée. Mais les libéraux et les bloquistes déclarèrent qu'ils en avaient assez des efforts du Parti réformiste pour faire condamner le communiqué de Jean-Marc Jacob comme un acte de sédition. Le député libéral Peter Milliken rejeta le communiqué en le qualifiant de "document émanant d'une clique de lunatiques".

Michel Bellehumeur, député bloquiste, déplora que les libéraux aient pris trois mois pour arriver à cette conclusion. Le Parti réformiste demanda que le comité établisse au moins des lignes de conduite pour les députés qui auraient affaire avec l'armée, à l'occasion de tout futur référendum. »

Heureusement, l'officier de la GRC chargé de l'enquête sur des accusations de sédition contre Lucien Bouchard et Jean-Marc Jacob me contacta peu après pour m'informer que son enquête se poursuivait. On peut encore espérer que des accusations seront portées, en fin de

compte.

Les allégations de fraude électorale sont tout aussi alarmantes. Il est vrai qu'Ottawa, le Parti libéral du Québec et les membres du Comité du Non ne peuvent pas demander un « recomptage » judiciaire : c'est une prérogative accordée uniquement au parti perdant. Mais, à la lumière des faits, le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied une commission royale pour étudier la spoliation du droit de vote de milliers d'électeurs, et autres magouilles du même acabit. Pour ce faire, ils devraient choisir des enquêteurs impartiaux et leur donner carte blanche pour mettre en lumière l'ampleur de la fraude et déterminer si celle-ci a été préméditée.

La gendarmerie royale aurait dû enquêter sur les ex-terroristes du FLQ, tels Raymond Villeneuve et consorts, pour avoir orchestré ce qui paraît être une stratégie post-référendaire d'intimidation et de menaces. Et les autorités fédérales en matière d'éducation, santé et bien-être auraient dû intervenir au sujet des coupes discriminatoires qui ont handicapé les institutions anglophones du Québec.

Le gouvernement fédéral et la population canadienne anglaise, à l'intérieur et à l'extérieur du Québec, doivent maintenant rectifier leur tir. Il faut dire clairement à Lucien Bouchard et au Parti québécois ce qui sera toléré à l'avenir, et ce qui ne le sera pas. Les séparatistes doivent être avisés formellement que toute loi discriminatoire contre les minorités sera désavouée. Il ne doit plus y avoir de concessions ou de privilèges spéciaux accordés au Québec, en particulier dans le cadre des discussions constitutionnelles de 1997. Le Canada doit rejeter toute tentative d'amadouer les séparatistes par un statut de « société distincte », ou par d'autres concessions, comme cet absurde train à haute vitesse entre Toronto et Montréal. Les Canadiens anglais et les Canadiens français forment les uns et les autres des « sociétés distinctes », et aucun groupe ne devrait avoir plus de droits et de privilèges que l'autre. Toute menace de Lucien Bouchard de boycotter les prochaines discussions constitutionnelles, d'organiser un nouveau référendum ou de quitter la confédération canadienne doivent être ignorées, tournées en ridicule et combattues devant les tribunaux.

D'aucuns prétendent qu'une conduite aussi déterminée et rigoureuse va aider les séparatistes à rallumer la flamme sacrée des francophones du Québec, et qu'elle risque de conduire à la violence. Mais l'ex-séparatiste Guy Bertrand croit qu'il n'y a aucun appui massif dans la population francophone en faveur d'une sécession pure et dure. Comme preuve de cette absence de support, Bertrand fait remarquer qu'il n'y a jamais eu de rassemblement monstre de francophones exigeant l'indépendance, pas plus qu'il n'y a eu d'appui significatif au terrorisme et aux actes de violence. Le journaliste québécois Benoît Aubin exprime le même point de vue en disant que tout ce branle-bas a été concocté par des francophones de la classe politique et du monde des médias, à Québec comme à Ottawa.

Selon eux, l'une des causes principales de l'impasse est l'incurie des fédéralistes québécois. Cette conviction s'appuie notamment sur le fait que le Parti québécois a mis en veilleuse l'objectif de la sécession après avoir été défait au référendum de 1980. Mais, quand le gouvernement de Brian Mulroney a rouvert les vieilles blessures sous la pression de ses propres sympathisants séparatistes, le Parti québécois a sauté sur l'occasion pour relancer la chicane.

Certains craignent une répétition de la Crise d'octobre 1970, pendant laquelle des fanatiques comme Raymond Villeneuve et d'autres terroristes du FLQ avaient semé désordre et panique. Leurs actions – attentats à la bombe, enlèvements et meurtres – n'étaient toutefois pas l'expression d'une révolte de masse, mais l'oeuvre d'une poignée d'extrémistes violents.

Certains francophones pensent qu'ils avaient à cette époque davantage de raisons d'appuyer un mouvement radical, parce que les anglophones étaient alors en moyenne beaucoup plus prospères au Québec que les francophones. Il n'en demeure pas moins que les Québécois, comme les autres Canadiens en général, ne sont pas des gens violents. Par ailleurs, même si Raymond Villeneuve et ses acolytes devaient se lancer à nouveau dans le terrorisme, celui-ci serait sans rapport avec le remède vigoureux que je préconise, avec Guy Bertrand et d'autres, pour éradiquer le mal endémique qui nous ronge. Un pays ne peut pas se gouverner en fonction de la crainte des coups hypothétiques que pourraient lui porter des terroristes, un jour ou l'autre.

Guy Bertrand a déclaré à une centaine d'hommes d'affaires et d'avocats influents, en juin 1996, à Toronto¹ :

« Le Canada doit agir, non pas réagir. Les séparatistes ne savent pas comment jouer à la défensive, ils ne sont bons que dans l'offensive. Ils n'ont pas de solution de rechange quand on leur parle fermement et qu'on les contre-attaque. [...] Les questions concernant la dette, un droit de passage Est-Ouest et les règles de partition devraient être clarifiées avant le prochain référendum. Si elles ne le sont pas et si l'indépendance est déclarée de façon unilatérale, il y aura de la violence. »

Comme je l'ai dit par ailleurs, Guy Bertrand suggère aussi qu'en prévision d'un autre référendum organisé par les séparatistes, Ottawa devrait établir clairement que le vote serait considéré comme un sondage et n'aurait pas force de loi. D'autre part, la seule question qui serait reconnue devrait être une question directe, demandant aux citoyens québécois, région par région, s'ils veulent rester canadiens ou s'ils veulent créer un nouveau pays. Les régions qui choisiraient de se séparer devraient ensuite faire une proposition au reste du Canada en ce sens.

Le seuil pour se lancer dans une telle négociation serait élevé de 50 % à 60 %. Si certaines régions désirent se séparer, et si l'ensemble des Canadiens y consentent, la province devrait alors être partitionnée. Les régions qui auraient voté Non, comme probablement le feraient les territoires autochtones, la région de Montréal, la vallée de l'OutaG1

ouais et les Cantons de l'Est, devraient être assurés en termes non équivoques que leur droit de faire partie du Canada ne serait jamais négociable.

La réalité est que le Canada n'est pas divisé. Le Québec est divisé. La Constitution canadienne n'est pas malade et n'a pas besoin d'être guérie. Elle a seulement besoin d'être respectée par Ottawa. Les Canadiens français du Québec ne sont victimes d'aucune oppression. Les victimes au Québec sont les Canadiens anglophones. Indirectement, le reste du Canada est aussi une victime, parce que nous avons tous payé très chèrement l'incapacité d'Ottawa de gérer le problème québécois.

Les citoyens canadiens doivent retirer le contrôle de leur destin collectif des mains des élites politiques du Québec, qu'elles soient séparatistes ou fédéralistes. Les Canadiens doivent comprendre que nous serions le peuple le plus heureux de la planète si le gouvernement fédéral refusait le chantage des séparatistes. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard devraient être forcés

¹ Cette rencontre, organisée avec le concours de l'ex-montréalais Garrett Herman, un banquier et investisseur, visait à faire une levée de fonds en vue d'aider Guy Bertrand à défrayer les honoraires de ses avocats.

d'abattre leurs cartes ou de quitter le pays. Leur petit jeu de sabotage, sectaire et malfaisant, doit être compris pour ce qu'il est, et condamné.

Preston Manning déclarait, en mai 1996 :

« Nous croyons que la question du Québec doit être réglée. Ottawa traite ce problème comme s'il s'agissait de quelque maladie constitutionnelle, et que la seule option est d'en soulager les symptômes. Nous prétendons que le Canada doit être un pays ou deux pays, mais pas une nation malade qui se détruit de l'intérieur. Ce qui a été révélateur pour nous, au Parti réformiste, a été de découvrir à quel point le Canada anglais est peu impliqué dans tout ça. Il s'agit de Québécois se battant contre des Québécois dans l'arène canadienne. C'est une dispute de famille, et le reste du pays pourrait très bien ne pas y assister. Nous sommes assis les bras croisés et nous les observons à la Chambre des Communes en train de s'insulter les uns les autres. Les interventions polémiques entre les bloquistes et les libéraux québécois comportent plein de sous-entendus qui ne peuvent être traduits en anglais. Ils s'accusent réciproquement d'avoir été absents et de n'avoir pas voté à telle ou telle date pour tel ou tel projet. C'est incroyable. »

La majorité des Canadiens croient à la primauté du droit, aux droits individuels et à la protection contre la discrimination. En dépit des résultats serrés du dernier référendum, près de 90 % des Québécois (selon un sondage de presse) pensent que le Canada est le meilleur pays au monde. Les séparatistes ne croient à aucun de ces principes fondamentaux. Ils croient savoir ce qui est bon pour leurs compatriotes québécois. Ils n'accepteront jamais la réalité suivante : leur option, même diluée et même déguisée, a été par deux fois rejetée démocratiquement par la population du Québec.

Les Canadiens doivent maintenant insister pour que leurs représentants élus tiennent tête aux séparatistes, y compris aux séparatistes qui se trouvent dans leurs propres rangs. Jusqu'à présent, la bataille a été menée par une poignée de Canadiens anglophones et francophones, loyaux et courageux. Ils ont besoin de renforts, parce que nous sommes en guerre.

Et parce que le Canada vaut la peine qu'on se batte pour le défendre.